

MAIRIE
de
SAINTE-CROIX

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUI N 2016

7 conseillers sont présents

Début de séance à 20 h
Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

Délibération pour l'annulation de la délibération 2016/21 du 13 avril 2016 au sujet des compteurs LINKY:

Nous avons l'obligation par le Préfet d'annuler la délibération DMC 2016/21 avec une mise en demeure et le risque de se voir accuser au Tribunal Administratif d'illégalité.

Ainsi menacés, nous annulons cette délibération à :

4 VOIX POUR

3 VOIX CONTRE (Nadine Monge, Roger Friderich et Josiane Brocaud)

Délibération pour validation de l'offre de prix de l'architecte Mr Philippe AMET pour les travaux de l'église de Ste-Croix.

Une association « les amis de l'église-temple de Ste-Croix » a été créée.

Plusieurs architectes ont été rencontrés et ont donné leur devis.

Mr Sapet est venu visiter et pourra, par son intermédiaire, faciliter les subventions.

Une visite à Grignan a été très instructive et bénéfique pour rencontrer des personnes mécènes.

Le devis de Mr Philippe AMET est le plus intéressant et estime à environ 150 000€ les travaux pour le toit + l'assainissement du bas des murs + la restauration des peintures murales + la voûte et le reste des murs

Il prévoit pour ses honoraires : 6 500 € pour les dossiers, analyse et 6 500 € pour le suivi maître d'oeuvre

7 VOIX POUR le choix de cet architecte

7 VOIX POUR accepter son devis

Délibération pour la subvention du voyage scolaire du Lycée du Diois :!

Laurine Poncet part à Rome avec sa classe du 3 au 10 novembre 2016

7 VOIX POUR accorder la même somme que les autres années à savoir 60 €

Délibération pour l'adhésion à l'Union de la Sauvegarde Pastorale et Rurale

4 VOIX CONTRE

3 VOIX POUR (Nadine Monge, Stéphane Archinard et Claude Poncet)

Information sur l'avancée des travaux d'assainissement

Information sur le FPIC

Information sur l'inauguration par DAH

Le 7 juillet à 15h30 ? Nous avons refusé qu'il soit noté sur l'invitation que la Mairie offrait les boissons pour cette occasion.

Information sur les inscriptions des enfants à l'école et le choix des animatrices périscolaires.

Séance levée à 23 h.